

Être maître d'apprentissage

Cette formation vous permettra de mieux réussir l'accompagnement de vos apprentis et de contribuer à leur succès dans leur démarche de professionnalisation.

Objectifs

- Maîtriser le cadre juridique du dispositif de l'apprentissage.
- Comprendre le statut et le positionnement de l'apprenti.
- Maîtriser la fonction de Maître d'apprentissage sur les aspects juridiques, relationnels et pédagogiques et son positionnement au sein de l'établissement.
- Identifier les étapes clés du parcours de l'apprenti et les outils adaptés à ces étapes

Contenu de la formation

Le dispositif de l'apprentissage :

- Aspects juridiques de l'apprentissage (contrat et statut de l'apprenti, primes et droit à congés payés, obligations de l'apprenti et de l'employeur...)
- Le livret d'apprentissage (mode d'emploi de cet outil réglementaire d'accompagnement de l'apprenti)
- Focus particulier sur les métiers du soin.

Le maître d'apprentissage :

- Sa fonction (définition et conditions requises, missions, rôle dans l'établissement)
- Ses champs d'exercice (pédagogique, administratif et relationnel)
- Sa mission d'accompagnement de l'apprenti (ses actions dans l'élaboration de l'itinéraire de l'apprenti et dans la mise en œuvre du tutorat)
- Son rôle de coordinateur de la fonction tutorale

L'accompagnement de l'apprenti dans sa maturation professionnelle

- Parcours individualisé et accompagnement de l'apprenti
- Identification des outils relationnels et pédagogiques adaptés aux différentes étapes du parcours (techniques de relation d'aide, entretien d'explicitation, accompagnement à la réflexivité...)

Méthodes pédagogiques

Méthodes actives et participatives avec exposés théoriques.

Une documentation pédagogique sera mise à disposition de chaque participant.

Évaluation

Une évaluation en fin de formation sous forme de questionnaire permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires. Un tour de table en début et fin de formation sera également effectué

Attestation du suivi de la formation

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation individuelle à son issue.

Public : Toute personne ayant à exercer des fonctions de maître d'apprentissage

Préquis : condition en application de l'article L. 6223-8-1

Durée : 1 journée de formation soit 7h

Tarif : Sur devis, nous contacter

Délais d'accès : 1 mois sous réserve de disponibilités communes